

Section 21

Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes antiques et médiévaux

Election au Conseil National des universités 2015

Liste soutenue par l'association Qualité de la Science Française

Collège A

QSF est une association créée en 1982 à l'initiative de Laurent Schwarz, qui s'attache à promouvoir, dans le pluralisme, une politique scientifique ambitieuse et démocratique au service de l'université en dehors de toute attache politique ou syndicale. Notre liste se veut représentative de toutes les disciplines regroupées au sein de la 21^e section; elle est composée de membres expérimentés et de collègues plus jeunes soucieux de défendre par un engagement critique, dans la justice et l'équité, les valeurs et les critères scientifiques au sein de l'université.

Le CNU est l'un des derniers lieux où les universitaires français peuvent défendre leurs valeurs scientifiques et leurs droits d'enseignants et de chercheurs collégialement, sans être soumis au contrôle des conseils d'administration et des présidents d'universités institué par la LRU. Instance nationale dont les membres sont élus par leurs pairs, il demeure le garant d'une politique scientifique nationale intègre, la plus éloignée - autant que faire se peut - de tout conflit d'intérêt. C'est pourquoi nous prenons les engagements suivants :

- défendre le CNU, instance nationale indépendante qui garantit une évaluation par les pairs
- défendre le statut d'enseignant chercheur à l'heure où l'évaluation des carrières devient une mission effective du CNU
- défendre vigoureusement l'emploi d'enseignant chercheur auprès de nos tutelles, à un moment où les suppressions de postes portent gravement atteinte à la qualité du service public d'enseignement supérieur
- veiller aux principes d'équité et d'intégrité pour l'ensemble des missions qui nous seront confiées par l'application de principes équitables et de critères d'impartialité préalablement définis et si possible quantifiables
- promouvoir une évaluation qualitative, plutôt que quantitative, pour les qualifications, les promotions, l'attribution de la PEDR et le suivi des carrières
- donner, dans ces évaluations, la primauté aux critères scientifiques – la valorisation prioritaire des activités administratives, qui doivent par ailleurs être mieux prises en compte dans les services des enseignants-chercheurs, incombant aux universités notamment en matière de promotion
- établir des comptes-rendus réguliers de nos activités, et entre autres, de rendre publics chaque année les résultats des campagnes d'attribution de CRCT et de la PEDR.

Nous travaillerons dans un esprit de justice et d'ouverture, propice à des choix équitables, sans favoriser quiconque en raison de son appartenance politique ou syndicale.